

STRATÉGIE NATIONALE – FÉDÉRATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

Dans deux ans, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Une formidable perspective pour tout le sport français. Et particulièrement pour le Basket-Ball qui a connu, à Tokyo, un été unique dans l'histoire de sa discipline. Les Equipes de France féminine et masculine ont chacune ramené une médaille à la France et le basket 3x3 a fait son apparition pour la première fois au programme des Jeux. Ces résultats exceptionnels nous comblent. Mais ils nous obligent également à travailler toujours plus dans la construction d'un Projet de Performance Fédéral afin de maintenir nos sélections au sommet, à adapter notre stratégie nationale afin qu'elle réponde, dans sa globalité, à tous les défis qui se présentent à nous. Convaincus que tout est lié, nous ressentons l'obligation de rechercher la réussite au plus haut niveau tout autant que l'épanouissement du plus grand nombre dans toutes les structures amateurs qui font vivre notre sport au sein des territoires.

Pour y parvenir, notre démarche s'appuie sur trois grands piliers : le sport pour nos licenciés, le service pour nos clubs et le développement pour un meilleur service. Elle est également construite autour du projet FFBB2024 mis en place à l'été 2018 avec une vision de ce que pourra être le basket demain : pour tous, proche de tous et à la portée de chacun et chacune. En parallèle du basket 5x5, qui reste le cœur de notre activité, et du basket 3x3, la Fédération Française de Basket-Ball a fait du Vivre Ensemble (VxE) un axe majeur de son développement. Un ensemble de pratique non compétitives favorisant l'accès aux seniors, aux personnes en situation de handicap ou à un public porteur de certaines pathologies. Education, santé, intégration, autant de mots qui prennent leur sens dans ces nouvelles offres portées par nos clubs.

Des clubs pour qui la FFBB a plusieurs devoirs. Celui notamment de la plus grande transparence dans le processus démocratique qui aboutit à l'élection de leurs représentants. La clé dans ce domaine réside dans la transmission d'informations vers les structures déconcentrées et la FFBB met tout en œuvre pour multiplier les canaux de communication, afin de gagner en efficacité. Ce lien est essentiel pour que l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien pour le développement de notre sport aient connaissance des actions initiées par la Fédération et ses différentes commissions. Des commissions qui font intervenir des membres issus du monde économique, des collectivités territoriales ou encore de l'univers du droit afin de garantir la pluralité des idées, une grande palette de compétences et une totale indépendance.

Au sein des instances et dans les clubs, la parité et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes sont au cœur de nos préoccupations. Une évidence pour le premier sport collectif féminin français. Mais au-delà du terrain cette mixité doit aussi se retrouver sur les bancs de touche, dans l'arbitrage et chez les dirigeants. C'est l'objectif du plan de féminisation lancé dans le cadre de FFBB2024. Toutes, et tous, quel que soit leur rôle dans le fonctionnement de nos clubs, de nos Comités ou de nos Liges, bénéficient d'un parcours de formation mis en place par la Fédération afin de favoriser l'accès à la professionnalisation. Un parcours au cours duquel la sensibilisation aux luttes contre les violences, les discriminations et les incivilités est constamment rappelée.

Consciente que tout autant que d'offrir un terrain de jeu aux jeunes basketteuses et basketteurs un terrain d'expression sportif, la FFBB se doit d'apporter son écot aux efforts de la société dans son ensemble pour transmettre des messages forts de citoyenneté, des valeurs de partage et de solidarité.

Ce sont ces engagements, qui répondent au contrat d'engagement républicain et aux orientations de la Ministre des Sports, que nous vous soumettons dans la stratégie nationale de la FFBB que vous trouverez dans les pages qui suivent. Avec l'ambition de construire un basket à la fois plus performant mais également plus inclusif et toujours plus garant de l'intégrité sous toutes ses formes, afin que chacun y trouve la pratique qui lui convient le mieux.

Jean-Pierre SIUTAT

Président de la Fédération Française de Basket-Ball



Pendant tout l'été 2021, nos équipes nationales de jeunes ont disputé des tournois partout en Europe. Un quasi-retour à la normale après de longs mois où la formation a souffert de l'arrêt des compétitions. U16, U18, U19, U20, celles et ceux qui constitueront les Equipes de France de demain ont pu exprimer leur talent et permettre à la Direction Technique de reprendre pleinement son travail de préparation aux renouvellements des équipes nationales. Car si nous avons vécu avec bonheur et émotion le parcours des Equipes de France aux Jeux Olympiques de Tokyo et leur présence sur le podium, nous sommes conscients que ces réussites exceptionnelles, dans un environnement ultra-concurrentiel, se construisent sur la durée. [Dans l'esprit des orientations de la Ministre](#), le travail de la Direction Technique Nationale se concentre sur trois grands axes [détaillés dans la stratégie nationale de la FFBB](#).

Tout d'abord l'élaboration du Projet de Performance Fédéral. Un engagement envers des objectifs olympiques et une stratégie de performance qui intègre le haut niveau et l'accession au haut niveau. Pour détecter et sélectionner les potentiels parmi les plus de 4000 clubs que comptent la FFBB, la Direction Technique mobilise les Conseillers Techniques et Sportifs et les Conseillers Territoriaux afin d'assurer la couverture et le suivi le plus pertinent. Des cadres dont la formation, ainsi que celle des officiels et des dirigeants, est au cœur des préoccupations fédérales. La structuration des associations et l'accès à la professionnalisation sont des éléments clés pour le développement de notre sport et la récente certification Qualiopi va dans ce sens. Les cadres techniques, de plus en plus sollicités, ont par ailleurs été sensibilisés à l'absolue nécessité de mener des actions fortes quant à la protection de l'intégrité des compétitions et l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs. Un Directeur Technique National adjoint a été spécialement missionné sur ces questions. Au sein des clubs, de nos pôles espoirs ou du Pôle France, où grandit une jeunesse qui constitue la force vive du basketball, notre responsabilité est de s'assurer que le sexisme, l'abus d'autorité et toute autre forme de violence n'ont pas le droit de cité.

En tant que DTN et fort d'une expérience auprès d'autres fédérations sportives, je ne peux que souligner la totale indépendance dont bénéficie la Direction Technique pour élaborer sa politique sportive et mettre en œuvre les actions dans ce sens sur l'ensemble du territoire. Depuis 2009, la FFBB a fait le choix de s'appuyer sur un Directeur Technique qui occupe également les fonctions de Directeur Général. Une double responsabilité qui offre une grande souplesse de fonctionnement et une efficacité accrue grâce à la possibilité de mobiliser directement tous les services dans une action commune.

Alain CONTENSOUX

Directeur Technique National et Directeur Général de la Fédération Française de Basket-Ball

Table des matières

I. En matière de gouvernance et de fonctionnement démocratique	5
I.1. Transparence, indépendance et pluralisme.....	5
I.2. Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.....	7
I.3. Prévention des conflits d'intérêts	8
I.4. Association de l'ensemble des acteurs de la discipline au-delà du strict périmètre fédéral, le cas échéant.....	9
I.5. Inclusion des personnes en situation de handicap (facilité leur projet sportif, développer des solutions de proximité, diversifier les offres de pratique)	10
I.6. Avancée du dialogue social	10
II. En matière de protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis, notamment, des violences sexistes et sexuelles	12
II.1. Santé et intégrité du sportif (lutte contre le dopage, suivi surveillance médicale et conduites addictives)	12
II.2. Prévention des accidents et spécialement des risques de commotion cérébrales et accidents cardiaques	12
II.3. Lutte contre les violences, discrimination et incivilités.....	12
II.4. Responsabilités et accompagnement des supporters et spectateurs (lutte contre les violences dans les enceintes sportives)	13
II.5. Lutte contre les phénomènes de communautarisme et séparatisme	13
III. En matière de promotion de l'éthique et l'intégrité des activités et des compétitions sportives... ..	15
III.1. Prévention du risque de manipulation des compétitions sportives, notamment en lien avec les paris sportifs.....	15
III.2. Lutte contre la fraude mécanique et technologique,	15
IV. En matière d'engagement au titre du développement durable	16
IV.1. Réduction de l'impact des manifestations sportives sur l'environnement (optimisation des déplacements et des réductions de carbone).....	16
IV.2. Effet sur les nuisances sonores	16
IV.3. Prise en compte de la saisonnalité des pratiques.....	16
IV.4. Protection des environnements naturels	16
V. En matière de formation et d'emploi.....	18
V.1. Soutien à la professionnalisation des associations et développement d'emploi de qualité pour démultiplier l'impact sociétal du sport	18
V.2. Formation des éducateurs sportifs, des arbitres et juges ainsi que des dirigeants visant à garantir la qualité et la sécurité de la pratique et des pratiquants.....	18

I. En matière de gouvernance et de fonctionnement démocratique

I.1. Transparence, indépendance et pluralisme

A. Transparence

Le principe de transparence est déjà fortement garanti par la Fédération qui, en plus d'un site internet et d'une revue officielle, développe de nombreux outils envers ses organismes déconcentrés, clubs et licenciés pour leur permettre d'accéder facilement et de manière permanente à l'information.

a. Publications :

- Règlements fédéraux et calendriers sportifs ;
- Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale, du Comité Directeur et du Bureau Fédéral et de leurs annexes ;
- Procès-Verbaux de la Commission Fédérale de Discipline, de la Chambre d'Appel et du Comité Ethique ;
- Composition des Commissions Fédérales

Poursuite régulière et rapide de la publication sur le site internet fédéral de ces informations

b. Diffusion des informations essentielles :

- Notes rédigées à destination des Clubs, Comités et Liges sur tous les sujets fédéraux (assurance, Covid-19, arbitrage, inscription à des forums, challenges etc.)
 - Diffusion sur la plateforme effbb
 - Diffusion sur le site internet de la Fédération
- Alimentation régulière de la plateforme effbb – présence de toutes les informations essentielles ;
- Revue Fédérale ;
- Partenariat avec BeSport : mise en place de webinaires

Notes d'informations (tous sujets) : vers une communication plus efficace des informations essentielles aux différents acteurs de la Fédération (création d'espace clubs/licenciés)

c. Communication avec les territoires :

- Réunions post Comité Directeur, Réunions de Zones ;
- Invitation des présidents de CD/LR aux réunions des instances dirigeantes ;
- Partenariat avec BeSport : mise en place de webinaires

Augmenter les partenariats pour réaliser des webinaires et alimenter BeSport → pour clubs/CD/LR

d. Divers :

- Les statuts de la Fédération prévoient tous les cas dans lesquels une affiliation peut être refusée ;
- Statuts types obligatoires pour toutes les structures déconcentrées :
 - Obligation d'être en conformité avec le règlement intérieur et les règlements fédéraux de la FFBB
 - Obligation de déposer sur effbb ses statuts et règlements
- Le règlement intérieur prévoit une délégation de signature pour les directeurs de pôle octroyée par le Directeur Général ;
- Chaque année, désignation par les clubs et les licenciés individuels de délégués fédéraux qui sont ensuite élus par les instances dirigeantes

Poursuivre en ce sens

B. Indépendance

La Fédération garantit l'indépendance de ses instances et de ses membres.

a. Le Directeur Technique National :

- Exercice de l'ensemble de ses missions définies par la convention de mise à disposition en toute indépendance :
 - Assiste aux réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral avec voix consultative
 - Elabore le Projet de Performance Fédéral
 - Membre de droit dans de nombreuses commissions et instances (LFB, Commission Mixte FFBB/LNB, Commission Techniciens, ...)
 - Consulté sur toutes les demandes en lien avec ses missions

Maintenir l'exercice de ses missions en totale indépendance

b. Le Comité Ethique :

- Pouvoir d'appréciation indépendant du Comité Ethique

Renforcer le rôle du Comité par, notamment, la mise en place d'une procédure d'avis consultatifs préalable sur divers sujets de la vie fédérale, quand les acteurs estiment cela nécessaires

c. L'indépendance des Commissions :

- Composition des commissions par des membres bénévoles désignés pour 1 an renouvelable tacitement pendant le mandat des instances dirigeantes ou pour 4 ans pour certaines commissions ;
- Membres de commissions issus du monde du basket, monde économique, des collectivités territoriales, du monde du droit etc.

Diversification du profil des membres pour une plus large palette de compétences et pour renforcer encore l'indépendance

Création d'une déclaration d'indépendance sur l'honneur et d'un formulaire de confidentialité signé par tous les membres des commissions

Outil de formation spécifique pour les membres des commissions

C. Pluralisme

Novatrice dans ce domaine, la Fédération a déjà engagé de nombreux travaux et plans d'action avec des acteurs venant de tout horizon.

a. Concertation à différents degrés :

- Concertations en interne :
 - Comité de pilotage,
 - Groupes de travail,
 - Séminaire Dirigeants tous les 2 ans avec au moins 3 représentants de chaque structure,
 - Réunion annuelle à l'occasion de la finale de la Coupe de France,
 - Réunion de zones,
 - Conseil des Présidents des Ligues Régionales,
 - Réunion publique du Président sur le terrain
 - etc.
- Concertations en externe :
 - Institutionnel : AMF, France Urbaine, APVF, Andiiss, ARS, ARF, Andes

- Parlementaire : Sénateurs et députés
- Contact avec des experts : CAPA, UNICEF, Sporsora
- Entreprise : Medef
- Administratif : URSSAF, FISC, ARGEL, Défenseur des Droits
- Syndicats : Syndicat National des Basketteurs, Syndicat des Coaches de Basket-Ball, Union Nationale des Clubs Professionnels de Basket, Syndicat National des Arbitres de Basket-Ball, Union des Fédérations de Sports Professionnels
- Médias : journaux, réseaux sociaux etc.

→ Les relations ne sont pas toujours formelles.

Tendre vers une continuité des différentes concertations et amplifier le travail
Développer au fond les partenariats et en créer de nouveaux

b. Présence de « personnes qualifiées » dans les Commissions Fédérales :

- Personnes qualifiées, non issues du monde du basket présentes dans certaines commissions : monde de l'entreprise, de l'économie, des métiers du droit etc.

Intégrer plus de personnes extérieures au monde du basket pour renforcer les compétences de la Commission

Intégrer plus de femmes – meilleure représentativité

c. Affiliation de différents types de structure

- Conformément à ses statuts, la Fédération est composée :
 - D'associations sportives ;
 - De licenciés à titre individuel ;
 - D'organismes à but lucratif ou non, privés ou publics, dont l'objet est la pratique du basket-ball ;
 - De membres donateurs et de membres bienfaiteurs

Faire évoluer, dans le cadre de la refonte des statuts fédéraux, la représentativité de l'ensemble des structures/membres

I.2. Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

A. Salariat

- 42% de femmes – 38% de cadres
- 58% d'hommes – 62% de cadres

Tendre vers un plus grand équilibre homme / femme dans les postes à responsabilité

B. Elus à la FFBB

- 3 femmes vice-présidentes sur 7 vice-président(e)s ;
- 28% de femmes présidentes de commissions ;
- 37% de femmes vice-présidentes de commissions.

Actualisation des statuts de la Fédération dans l'attente de la promulgation de la PPL où la parité pourrait devenir la norme

Intégrer et favoriser la présence de femmes dans les commissions – idée de création de binôme homme-femme à la présidence - Co pilotage des commissions

Poursuite du plan de féminisation dans le cadre du plan FFBB2024 : intégrer de plus en plus de femmes à des postes de techniciennes, arbitres, entraîneurs etc.

C. Elus dans les territoires

- Statuts types obligatoires des CD/LR exigent la présence de femmes proportionnellement au nombre de licenciées sur le territoire

Adapter les statuts des CD/LR en fonction de la PPL

Continuer d'encourager les CD/LR dans l'accompagnement de leurs dirigeantes par la mise en œuvre des plans et programmes fédéraux

Faire en sorte que plus de femmes soient représentées dans les commission locales → formations, accompagnement, réunions d'informations etc.

D. Accompagnement des femmes

a. Programme Dirigeantes 2024 :

- Constitution d'un groupe de travail de 20 dirigeantes par an et sensibilisation de 200 personnes
- Organisation de séminaires, réunions à distance etc. ;
- Développement du plan de Mixités 2024 auquel est associé la FDJ :
 - Promouvoir la pratique du basket-ball au féminin
 - Encourager la prise de responsabilités par les femmes dans les clubs et les structures fédérales

Poursuivre une formation de qualité pour les dirigeantes après 2024

Former de plus en plus de femmes pour, ensuite, les encourager à prendre de nouvelles responsabilités

b. Mise en avant des femmes :

- Trophée « Femmes sur tous les terrains » : valoriser l'investissement des femmes qui œuvrent sur les territoires ;
- Les structures affiliées à la FFBB peuvent envoyer des dossiers pour que les femmes de leur territoire soient récompensées

Continuité de récompenser chaque année des femmes engagées

c. Mixité :

- Création d'un Observatoire de la mixité ;
- Pôle France et pôles espoirs mixtes ;
- Pratique du 3x3 : mixité dans les compétitions ;
- Basket Santé : mixité ;
- En 5x5 : mixité autorisée dans les championnats départementaux jusqu'en U13

Faire en sorte de poursuivre l'ouverture mixte de ces pratiques sur les territoires

Favoriser la mixité dans la pratique chez les jeunes joueurs

I.3. Prévention des conflits d'intérêts

A. Incompatibilités

- Un président de Ligue ne peut pas être président de Comité ;
- Le Président d'une structure ne peut pas embaucher des membres de sa famille ;
- Le cumul des fonctions de Président, de Secrétaire Général ou Trésorier est incompatible avec la fonction de Président de Commission dans le même organisme ;
- Dans les instances disciplinaires, les présidents de Fédération, organe déconcentré, LNB, autres commissions des organismes précités ne peut être membres de l'organisme disciplinaire de leur ressort.

Conserver ces incompatibilités afin de favoriser l'indépendance et le bon fonctionnement des réunions des structures, des commissions, des instances dirigeantes etc.

S'assurer des fonctions réellement exercées par les protagonistes afin d'éviter au maximum les conflits d'intérêts

Renforcer le rôle du Comité Ethique dans le contrôle des incompatibilités et conflits d'intérêt

B. Prévention actuelle :

- Membres de Commissions de discipline ne peuvent être liés par un lien contractuel autre que celui de la licence à la Fédération, l'organe déconcentré ou LNB ;
- Si la personne a un intérêt dans l'affaire, elle quitte la pièce et ne prend pas part ni à l'audience ni aux délibérations ;
- En cas de difficulté ou doute, il est possible de saisir le comité éthique

Rédiger un règlement ou une déclaration sur la prévention et le traitement des conflits d'intérêts
Compléter la charte éthique de la FFBB en y ajoutant des dispositions plus précises sur la prévention et le traitement des conflits d'intérêts et renforcer le rôle du comité éthique
Faire signer une déclaration de conflits d'intérêts particuliers
Actualisation des règlements de la Fédération avec la PPL : déclaration patrimoniale à remplir

I.4. Association de l'ensemble des acteurs de la discipline au-delà du strict périmètre fédéral, le cas échant

A. Haut-Niveau

- En NM1 (3^e division française) : groupe de travail avec l'Union des Clubs de NM1
- En Ligue Féminine de Basket :
 - Composition de l'AG de la LFB : représentant des joueuses et des entraîneurs, entraîneur de l'équipe de France A, représentants du monde de l'entreprise etc. ;
 - Collaboration avec l'Union des Clubs de LFB ;
 - Organisation régulière de réunions avec les clubs de LF2-LFB avec la ligue afin de recueillir les besoins, avis etc. ;
 - Travail en cours sur la rédaction d'un accord sectoriel.
- Commission du Haut-Niveau des Clubs (avec au moins 4 personnes qualifiées dans la discipline basket)

Mener à bien la rédaction de l'accord sectoriel pour la Ligue Féminine de Basket
Co-construire des formations avec des spécialistes au sein du basket Haut-Niveau
Créer davantage de formations avec des intervenants extérieurs pour une meilleure diversité

B. Les commissions fédérales en général

- Différentes commissions regroupent différents acteurs :
 - Commission mixte LNB ;
 - Commission mixte formation : LNB & FFBB ;
 - Commission Fédérale des agents sportifs (personnalités qualifiées en matière juridique, personnalité représentative des clubs, agent sportif et entraîneur).

Ouvrir d'autres commissions à la présence d'acteurs de la discipline basket au sens large : meilleurs échanges, diversité, pluralité dans les réflexions

C. Formation

- Partenariat avec la FDJ, AFLD, CAPA ;
- Lors du Campus annuel (août) et lors des automnales : intervention de personnes tiers

Tendre vers la poursuite des partenariats avec la FDJ, l'AFLD, CAPA
Poursuite des formations lors du Campus, des automnales et de divers autres événements sur des thématiques diverses

Création de groupes de travail sur des problématiques spécifiques : haut-niveau, performance, qualiopi etc.

I.5. Inclusion des personnes en situation de handicap (faciliter leur projet sportif, développer des solutions de proximité, diversifier les offres de pratique)

A. Pratiques Vivre Ensemble (V&E)

Définition : Le Vivre Ensemble rend le basket accessible à tous les publics. C'est un regroupement de différentes formes de pratiques basket qui permettront à tous et à toutes de s'exprimer, de participer, de partager du basket, sport collectif largement aménagé sans que ses valeurs et sa déontologie ne soient remises en cause.

Le Vivre Ensemble a pour objectifs de développer des pratiques durables d'animation basket en direction de tous les publics à but d'éducation, de santé, d'intégration, d'inclusion ou d'insertion.

- **Basket Santé** : recherche du bien-être, tout public et ouvert à un public porteur de certaines pathologies nécessitant une attention particulière
 - Pratique adaptée et mixte ;
 - Maintien et amélioration des capacités et prévention par le sport ;
- **Basket inclusif** : public allant des jeunes aux seniors, personnes en situation de handicap, déficiences visibles ou invisibles

Continuer le renforcement des actions menées – viser et atteindre un plus large public
Encourager la pratique des personnes en situation de handicap diverse avec un coût de licence attractif et moindre, une offre sur les assurances, des spots promotionnels etc.
Mettre en avant les pratiques V&E dans les clubs → projet club 3.0

B. Les sous classements

- Exception aux règlements Généraux
 - Traitement des cas par le SG et par la Commission Médicale ;
 - Pour les licenciés atteints d'une affection chronique, d'un handicap, sous réserve de l'accord des représentants légaux

Dans un souci de rendre le basket plus inclusif, continuer d'étudier toutes les demandes de sous classement permettant de favoriser la pratique.

C. Formations

- Accompagnement des personnes en situation de handicap pour accéder aux formations dans le cadre de Qualiopi ;
- Existence de créneaux de formation dans les conventions avec la Fédération Française Handisport et avec la Fédération Française de Sport Adapté ;
- Des ressources spécifiques sont prévues et allouées.

Faire connaître les différents modules de formation existant auprès du public en situation de handicap
Encourager leur formation dans une logique d'inclusion au sein de la discipline

D. Salariat :

- Inclusion des personnes en situation de handicap à différents postes ;
- Offres de travail, stages, alternances ouvertes aux personnes en situation de handicap

Tendre vers plus d'accessibilité et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap au sein du siège de la Fédération

I.6. Avancée du dialogue social

- Adhésion de la FFBB au COSMOS :
 - Invite ses structures déconcentrées à y adhérer également – prise en charge financière ;
 - Partenariats de longues dates sur des études ;
 - Représentation de la FFBB à l'AG du COSMOS ;
- Coopération avec le syndicat national des arbitres : dossier sur la professionnalisation des arbitres – travail en collaboration avec le syndicat et des élus de la FFBB ;
- Rédaction et négociation d'un accord sectoriel pour la Ligue Féminine de Basket ;
- Comité social et économique dynamique au sein de la FFBB
 - Diffusion en amont des dates de réunion du CSE et proposition aux salariés de poser leurs questions
 - Diffusion et publication des PV

Encourager les structures déconcentrées à se tourner vers le COSMOS – note d'informations annuelle et sensibiliser les CD/LR à répondre aux interrogations des clubs Continuer de coopérer avec les syndicats



II. En matière de protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis, notamment, des violences sexistes et sexuelles

II.1. Santé et intégrité du sportif (lutte contre le dopage, suivi surveillance médicale et conduites addictives)

A. Compétitions :

- Calendrier sportif adapté : entre septembre et mai
 - Principe : maximum 2 rencontres en 1 week-end ou nombre de jours limité pour certaines divisions ;
 - Période de récupération assez longue.

B. Suivi médical :

- Suivi médical et règlementaire adapté et étendu à tous les jeunes du projet de performance fédéral (joueurs des pôles espoirs, du pôle France Yvan Mainini, joueurs ayant signés une convention de formation agréée ou en cours) ;
- Travail avec l'INSEP sur la recherche biomédicale ;
- Actions de prévention sur la thématique du dopage ;
- Plan « Prévention des blessures » mis en place par la FFBB ;
- Pour les joueurs de l'équipe de France : relation entre le staff médical du club et l'équipe de France

Création et mise en place d'un plan fédéral de prévention en partie tourné vers les jeunes (SMR, travail avec l'INSEP : athlètes 360)
Favoriser la bonne santé physique des sportifs en poursuivant toutes ces actions

II.2. Prévention des accidents et spécialement des risques de commotion cérébrales et accidents cardiaques

- Prise en charge médicale des sportifs inscrits dans le projet de performance fédéral Poursuivre l'accompagnement médical de ce public

Veiller au bon respect du suivi médical

- Protocole commotions cérébrales :
 - Affiches ;
 - Diffusion de consignes (clubs, arbitres etc.).

Poursuivre la prévention autour des risques liés aux commotions cérébrales (protocole, diffusion large des consignes)

II.3. Lutte contre les violences, discrimination et incivilités

A. Prévention, gestion et accompagnement (étape 1) :

- Création d'une Commission Fédérale Spécifique : la Commission Société et Mixités → choix politique
 - Service et personnel dédié à tous les types de violences ;
 - Moyen de communication, d'accompagnement : page spécifique sur le site internet ;

- Action de prévention sur les territoires ;
- Partenariat et convention avec des associations spécialisées (CAPA) ;
- Dispositions réglementaires : Charte Ethique, Règlement Disciplinaire Général
 - Sensibiliser à la lutte contre toute forme de violence
 - Modalités liées à la répression

B. Répression (étape 2) :

- Mise en conformité avec les textes :
 - Nomination de deux référents honorabilité à la FFBB auprès du Ministère chargé des Sports ;
 - Mise en place, conformément à la loi, du contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs et exploitants d'AEPS, dès la fin d'année civile 2021 ;
 - Ouverture systématique d'un dossier disciplinaire → gestion par la commission fédérale disciplinaire indépendante
- Travail en collaboration avec le Ministère chargé des sports, l'autorité judiciaire et le Procureur de la République

Poursuivre les efforts pour mieux accompagner les structures déconcentrées, sensibiliser aux différents types de violence qui existe dans le milieu du sport, afin d'éviter la répression
Continuer le travail mis en œuvre avec le Ministère pour lutte contre toutes formes de violence dans le sport et spécifiquement dans la discipline du Basket-Ball

II.4. Responsabilités et accompagnement des supporters et spectateurs (lutte contre les violences dans les enceintes sportives)

La Fédération est membre de l'association française du sport sans violence.

Adhérer à d'autres associations et encourager le dialogue avec les associations de supporters

A. Responsabiliser le supporter :

- Charte du supporter au sein de la LNB et pour le Haut-Niveau des Clubs ;
- Actions de prévention contre les formes de violence des supporters (Un supporter/Insupportable)

Édicter une charte du supporter pour toutes les divisions fédérales, régionales et départementales
Accompagner les clubs/CD/LR dans le contrôle de la bonne application de cette charte

B. Responsabiliser les clubs :

- Responsabilisation du président de l'association ou de la société quant au comportement de ses licenciés, spectateurs et supporters ;
- Rôle de la Commission Société et Mixités : diffusion visuels, affiches etc. pour responsabiliser les supporters ;
- Rôle important à tenir par les délégués de club (contrôle des normes de sécurité, s'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant, intervenir pour assurer la sécurité des officiels etc.)

Former les délégués de club à tenir leur rôle prévu par les règlements
Poursuivre les actions d'informations

II.5. Lutte contre les phénomènes de communautarisme et séparatisme

- Rôle de la Commission Société et Mixités dans la lutte contre la radicalisation

- Objectif actuel : la prévention
 - Formation proposée : valeurs de la République Laïcité – Radicalisation
 - 2 formateurs de la FFBB sont compétents pour réaliser les formations
 - Note d'information : prévention de la radicalisation
- Pas encore au stade de la répression

Continuer de sensibiliser les clubs et organes déconcentrés à toutes les problématiques liées au communautarisme et au séparatisme

Signer courant 2022 le contrat d'engagement Républicain

Adapter la Charte Ethique de la Fédération à ces thématiques

Prévoir la mise en place du contrôle des structures affiliées



III. En matière de promotion de l'éthique et l'intégrité des activités et des compétitions sportives

III.1. Prévention du risque de manipulation des compétitions sportives, notamment en lien avec les paris sportifs

A. Interdiction :

- Article dans les Règlements Généraux de la FFBB : interdiction totale de parier pour les acteurs des compétitions et sanctions liées Collaboration avec la LNB ;
- Nomination d'un délégué fédéral aux paris sportifs depuis 2013 ;
- Nomination d'un référent intégrité au niveau de tous les clubs de NM1, LF2 et LFB

Renforcer la collaboration avec l'Autorité Nationale des Jeux et mettre en place des actions avec la FIBA

B. Actions de prévention :

- Différentes interventions en termes de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des joueurs, entraîneurs, agents
 - Collaboration avec FDJ et la LNB et anciennement le SNB ;
 - Intervention en présentiel dans les pôles espoirs et Pôle France ;
 - Plaquette de sensibilisation aux paris sportifs et ressources e-learning ;
 - Semaine de l'intégrité dans le cadre des formations du brevet d'état.

C. Contrôle :

- Croisement des fichiers de parieurs (réalisation en 2015 et prévision en 2021)
→ Compétence de la Commission Fédérale de Discipline pour traiter des dossiers

Rendre plus régulier les croisements de fichier
Impliquer davantage le Syndicat National des Basketteurs – signature d'une convention à moyen terme

III.2. Lutte contre la fraude mécanique et technologique, /

IV. En matière d'engagement au titre du développement durable

IV.1. Réduction de l'impact des manifestations sportives sur l'environnement (optimisation des déplacements et des réductions de carbone)

A. Déplacements :

- Partenariat avec Optimouv : logiciel d'organisation des déplacements dans pour la création optimale des poules dans le cadre des rencontres sportives
 - Critères géographiques, kilométriques, de temps

B. Engagements environnementaux :

- Signature de la charte des 15 engagements écoresponsables lancée par le Ministère chargé des Sports et la WWF
 - Dans le cadre d'événements sportifs : ex EuroCup 2021 3x3

Création en interne à la Fédération d'une charte écoresponsable pour les clubs/CD/LR

- Respect des normes en vigueur dans la construction et l'utilisation des salles et terrains ;
- Adaptation règlementaire pour veiller aux respects des règles de droit ex : suppression des bouteilles d'eau au bord des terrains
- Programme FFBB citoyen avec comme partenaire la MAIF :
 - Labélisation de clubs « FFBB Citoyen MAIF » ;
 - Projet écoresponsable à développer ou mettre en place sur les territoires ;
 - Une des ambassadrices du programme de la MAIF est Céline DUMERC ;
 - 105 clubs labélisés aujourd'hui ;

Continuer à encourager et valoriser les initiatives locales des clubs s'engageant dans une démarche écoresponsable

Encourager de nouveaux clubs à se lancer dans ces démarches éco-citoyennes

Augmenter le nombre de clubs labélisés – 3800 clubs en France

IV.2. Effet sur les nuisances sonores

- Guide des infrastructures avec des mesures incitatives sur l'acoustique ;
- Rénovation de terrains extérieurs

Rechercher des solutions novatrices pour limiter les nuisances sonores

IV.3. Prise en compte de la saisonnalité des pratiques

- Tahiti est un territoire où la saisonnalité de la pratique est prise en compte ;
- La discipline du Basket 3x3 se déroule sur la période d'avril à août ;

Poursuivre les efforts dans la prise en compte de la saisonnalité notamment dans les territoires ultra-marins

IV.4. Protection des environnements naturels

- Utilisation de Playground éphémère en 3x3 :
 - Sol démontable et panier amovible ;

- Revêtement sol et panier aux dernières normes NF ;
- Valorisation des salles éco basket :
 - Salle en ossature bois et couverte par une membrane textile ;
 - Respect des normes NF ;
- Terrains modulables privilégiés

Suivre les dernières normes environnementales en vigueur en adaptant le cas échéant les règlements de la Fédération, développer des partenariats avec des équipementiers et entreprises innovantes



V. En matière de formation et d'emploi

V.1. Soutien à la professionnalisation des associations et développement d'emploi de qualité pour démultiplier l'impact sociétal du sport

A. Institutionnel :

- Les statuts de la FFBB stipulent que l'objet de la FFBB est « *d'organiser les parcours de formation pour l'encadrement du basket-ball et favoriser l'accès à la professionnalisation* »
- La FFBB a une stratégie de formation précise pour son encadrement technique, officiel et dirigeants.
- Statut du Technicien :
 - o Amélioration de l'encadrement ;
 - o Pousse à la professionnalisation des acteurs.

Tendre vers le développement de Qualiopi
Projet de quantification et qualification de l'emploi dans le basket
→ But : s'adapter aux besoins réels après l'étude

B. Le joueur d'intérêt général (JIG) :

- Dénomination créée par la FFBB :
 - o Concerne les divisions PNF, NF3, NF2, NF1, PNM, NM3, NM2 ;
 - o Signature d'un CDD spécifique dit contrat JIG ;
 - o Suivi d'une formation JIG mise en place par la Fédération en collaboration avec ses clubs sur les territoires ;
 - o Suivi et contrôle du contrat par la FFBB grâce à un carnet de bord : aide aux entretiens professionnels et suivi de leurs parcours pro ;

Tendre vers un meilleur suivi des JIG associé à la participation à leur poursuite de carrière-reconversion après ce CDD

C. Le service civique :

- Le service civique : développement et favorisé par la Fédération dans ses territoires ;
- La FFBB est un centre de formation : actuellement 10 apprentis

V.2. Formation des éducateurs sportifs, des arbitres et juges ainsi que des dirigeants visant à garantir la qualité et la sécurité de la pratique et des pratiquants

A. Institutionnel :

- La FFBB est un organisme de formation ;
- Les statuts de la FFBB stipulent que l'objet de la FFBB est « *d'organiser les parcours de formation pour l'encadrement du basket-ball et favoriser l'accès à la professionnalisation* »
- Obligation de qualification minimale pour être entraîneur et entraîneur adjoint dans les visions évoluant en Championnat de France
- Statut du technicien et Commission du haut niveau des techniciens :
 - Formation initiale et continue ;
 - De nombreux diplômes (DE JEPS, DEFB, DES JEPS, BEPB etc.) ;
 - Institut national de formation de la FFBB avec 3 brevets fédéraux ;

Tendre vers la parité dans les staffs des équipes nationales et mixité dans l'encadrement

B. Pour les bénévoles :

- Formations et informations en présentiel ou en libre accès à distance ;
- Formation des dirigeants (surtout en distanciel) ;
- Formations en présentiel (au niveau national et régional) ;
- Offre de formations e-learning via l'INFBB ;
- Offres territoriales : proximité avec les clubs ;
- Certificat de gestion associative ;

Mettre en place un rendez-vous de l'engagement pour les bénévoles de manière annuelle
Mettre en avant le travail des bénévoles afin de les fidéliser

C. Pour les arbitres :

- École d'arbitrage de différents niveaux – formations e-learning ;
- Formations, stages, recyclages ;
- Obligation de qualification minimale en fonction du niveau de jeu.

Continuer de proposer des formations de qualité pour les arbitres
→ Objectif : avoir des arbitres compétitifs en France puis sur la scène internationale

